

**Arr t  n 24 09 02 D**  
**Arr t  portant composition du jury d'admission du Master d localis  au Luxembourg**  
**Domaine « Sciences, Technologie, Sant  », Mention « Informatique »,**  
**Parcours « Data sciences, infrastructure cloud et s curit  »**  
**de l'Universit  de technologie de Belfort-Montb liard**  
**Et de la Chambre des salari s du Luxembourg**

**Le directeur**

*Vu le Code de l' ducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;  
Vu le d cret n 2018-1189 du 19 d cembre 2018 relatif aux universit s de technologie et modifiant le code de l' ducation ;  
Vu l'arr t  minist riel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM,  
Vu les statuts de l' tablissement ;  
Vu le r glement des  tudes Masters de l'ann e universitaire 2024-2025*

**Arr te**

**Article premier :**

Le jury d'admission pour la deuxi me ann e du Master d localis  au Luxembourg, Domaine « Sciences, Technologie, Sant  », Mention « Informatique », Parcours « Data sciences, infrastructure cloud et s curit  » de l'Universit  de Technologie de Belfort-Montb liard et de la Chambre des salari s du Luxembourg pour l'ann e universitaire 2024-2025 est compos  comme suit :

**Pr sident du jury :** Amir HAJJAM EL HASSANI

**Membres du jury :**

- Mylena RUNGE (CSL)
- Olivier GRUNDER
- Fabrice LAURI
- Samuel AMET

**Article 2 :**

Le jury d'admission pour la deuxi me ann e du Master d localis  au Luxembourg, Domaine « Sciences, Technologie, Sant  », Mention « Informatique », Parcours « Data sciences, infrastructure cloud et s curit  » de l'Universit  de Technologie de Belfort-Montb liard et de la Chambre des salari s du Luxembourg pour l'ann e universitaire 2024-2025 se r unira le :

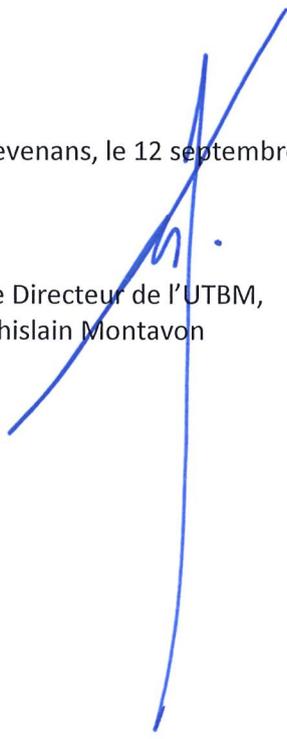
- Jeudi 26 septembre 2024 à 14h00 –UTBM-Chambre des salariés du Luxembourg

### Article 3 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son intranet NUXEO.

Sevenans, le 12 septembre 2024

  
Le Directeur de l'UTBM,  
Ghislain Montavon